



## Divulgateion d'information d'une personne publique dans un journal

Par **leandro42**, le **16/11/2020 à 18:53**

Bonsoir,

Dans quelle catégorie pouvons-nous situer la déclaration de revenus d'une personne publique ? La révélation d'une déclaration de revenus dans un journal porte-t-elle atteinte à la vie privée, sachant que cette déclaration provient d'une personne publique ?

Que peut faire cette personne publique qui a vu sa déclaration de revenus dans un journal sans son consentement ?

bien à vous,

Crdl.

Bonne soirée

Par **tomrif**, le **16/11/2020 à 19:17**

bonjour,

il est possible d'aller voir un avocat spécialisé pour lui demander s'il y a moyen de l'emporter en justice, d'obtenir des dommages et intérêts en plus du remboursement des frais d'avocat. le juge devra faire la part des choses entre liberté d'informer et respect de la vie privée.